

Chiffre d'affaires et point sur l'activité des neuf premiers mois 2012,

- La marque EPIT® (EPicutaneous ImmunoTherapy) enregistrée au niveau international
- Le recrutement de l'étude de Phase II VIPES est en ligne

Bagneux, France, le 15 octobre 2012 - DBV Technologies (Euronext: DBV – ISIN: FR0010417345), créateur de Viaskin®, nouvelle référence dans le traitement de l'allergie, a annoncé aujourd'hui la publication de son chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois. La société a également commenté ses progrès en clinique ainsi que l'enregistrement à l'international de la marque EPIT® (Immunothérapie Epicutanée).

Pierre-Henri Benhamou, Président-Directeur Général de DBV Technologies, a déclaré : « *Le rythme des dépenses sur les neuf premiers mois reflète le succès du lancement de la phase IIb, VIPES, pour le Viaskin Peanut, ainsi que le renforcement des équipes. Tous nos projets sont en bonne voie, et nous progressons dans l'étude VIPES selon notre plan de marche initial.* » Pierre-Henri Benhamou a ajouté : « *Tout au long de l'année, nous avons également continué à renforcer notre propriété intellectuelle et notre portefeuille de marques, augmentant ainsi la valeur de DBV. Nous sommes également très fiers d'avoir mis en place des partenariats scientifiques de premier plan, qui contribueront à accroître nos connaissances sur les mécanismes cellulaires impliqués au cours du processus spécifique EPIT de Viaskin®.* » Pierre-Henri Benhamou a conclu : « *Une période chargée nous attend, avec tous nos programmes de développement désormais sur les rails. Dans les prochains mois, notre newsflow démontrera que nous respectons nos objectifs stratégiques comme nous le faisons depuis le début de l'année.* »

Point sur les activités cliniques

VIPES, l'étude clinique de phase IIb de DBV Technologies (Double aveugle, versus Placebo, phase IIb randomisée, destinée à évaluer l'efficacité et l'innocuité du patch Viaskin® Peanut dans le traitement de l'allergie à l'arachide), a débuté depuis 2 mois. Sur les 6 pays devant participer à l'étude, 4 sont déjà opérationnels. Les 2 autres pays (les Pays-Bas et la Pologne) attendent les autorisations du comité d'éthique et réglementaires. 15 des 22 sites prévus ont déjà été initiés. En termes de recrutement, 6 des 15 sites initiés sont actifs et recrutent actuellement des patients. Au total, 46 sujets ont été sélectionnés, et 17 ont été randomisés : 13 enfants, 2 adolescents et 2 adultes. 17 autres sujets sont en cours de sélection.

DBV Technologies devrait terminer le recrutement début 2013, comme prévu, afin de finaliser l'étude VIPES au premier semestre 2014, en ligne avec les objectifs de la Société.

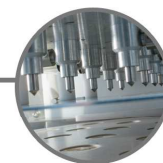
Point sur l'activité

DBV Technologies a considérablement renforcé sa protection avec l'enregistrement de la marque EPIT® (Immunothérapie Epicutanée). L'enregistrement a été réalisé sous le numéro 1125219 en classe 42 et 44 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) jusqu'au 14 mai 2022. La méthode innovante EPIT®, consiste en un patch permettant de pratiquer une immunologie spécifique, en laissant l'allergène en contact avec le système immunitaire de la peau, tout en évitant le passage dans le sang. La protection de cette méthode unique et totalement brevetée renforce la position de DBV Technologies en tant que première société capable d'atteindre le système immunitaire par voie épicutanée.

Chiffre d'affaires des neuf premiers mois

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires total s'est établi à 1 922 785 euros, comparé à 1 316 086 sur les six premiers mois, en raison principalement d'une augmentation du Crédit Impôt Recherche, en hausse de 564 609 euros au troisième trimestre. Cette variation de 46,1% découle d'une forte activité de R&D, avec notamment le lancement réussi de l'étude de Phase IIb VIPES dans l'allergie à l'arachide. Les revenus liés à Diallertest se sont élevés à 112 595 euros, avec trois lots vendus au partenaire de DBV sur la période. Les ventes de Diallertest sur le marché français ont atteint 16 001 unités sur les neuf premiers mois de l'année, reflétant une demande relativement stable.

Au 30 septembre 2012, la situation nette de trésorerie de DBV Technologies s'établissait à 41,7 millions d'euros, comparés à 42,2 millions d'euros trois mois plus tôt, s'expliquant par une consommation de cash qui a été partiellement compensée par un versement de 1,7 millions d'euros sur la période au titre du Crédit Impôt Recherche.



L'allergie à l'arachide : une menace pour la vie de millions de personnes

Aux Etats-Unis, 1,1 % de la population, soit environ 3 millions de personnes, est allergique à l'arachide et on constate près de 100 à 150 décès par an. Cette allergie affecte à la fois les adultes et les enfants – au Royaume-Uni, elle touche, selon des estimations, 1,8 % des jeunes enfants. La prévalence de l'allergie à l'arachide dans les autres pays occidentaux (Canada, France et Espagne) a été largement étudiée par les scientifiques et oscille entre 0,9 et 1,5 %. Elle est considérée comme persistante. De nombreuses études indiquent que moins de 20 % des enfants risquent de développer une allergie à l'arachide. En outre, c'est la plus sévère de toutes les allergies alimentaires courantes (par exemple, lait et œuf).

A propos de DBV Technologies

DBV Technologies ouvre une voie décisive dans le traitement de l'allergie, problème de santé public majeur en constante progression. Les allergies alimentaires représentent un véritable handicap quotidien pour des millions de personnes et un besoin médical hautement insatisfait. La Société, fondée en 2002, a développé une technologie propriétaire unique, brevetée mondialement, permettant d'administrer un allergène par la peau saine sans passage massif dans la circulation sanguine. Ce procédé, appelé Viaskin[®], permet ainsi d'associer efficacité et sécurité au cours du traitement qui vise à améliorer la tolérance des patients à l'arachide et à minimiser considérablement les risques de réaction allergique généralisée en cas d'exposition accidentelle à l'allergène. Cette méthode révolutionnaire a fait l'objet d'un important développement ayant conduit à un produit aujourd'hui à un stade industriel. Sa sécurité d'utilisation, cliniquement prouvée, permet d'envisager enfin d'appliquer les techniques de désensibilisation à l'efficacité mondialement reconnue aux formes les plus sévères de l'allergie. DBV Technologies se focalise sur les allergies alimentaires (lait, arachide) pour lesquelles il n'existe aucun traitement, et a conçu deux produits : Viaskin[®] Peanut et Viaskin[®] Milk. Le programme de développement clinique du Viaskin[®] Peanut a obtenu le statut de Fast Track Designation de la Food and Drug Administration (FDA). La Société développera, par la suite, Viaskin[®] pour les jeunes enfants allergiques aux acariens - véritable enjeu de santé public - cette pathologie étant l'un des principaux facteurs de risque de l'asthme chez l'enfant. Les actions DBV Technologies sont négociées sur le compartiment C d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345).

Pour plus d'informations sur DBV Technologies, visitez www.dbv-technologies.com

Attention : Viaskin[®] n'a pas reçu d'autorisation à la vente aux Etats-Unis.

Avertissement

Les prévisions, objectifs et cibles contenus dans ce document sont établis selon la stratégie du management de la Société, ses opinions et hypothèses actuelles. De telles déclarations impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire différer les résultats, performances et événements actuels de ce qui est anticipé ci-dessus. En outre, le processus de R&D implique différentes étapes, lesquelles induisent un risque substantiel que la Société puisse ne pas tenir ses objectifs et soit amenée à abandonner ses efforts sur un produit, dans lequel auraient été investis des montants significatifs. De plus, la Société ne peut pas être certaine que des résultats obtenus durant les études pré-cliniques, bien que favorables, soient confirmés par la suite par les études cliniques, ou que les résultats des études cliniques soient suffisants pour démontrer l'innocuité et la nature du produit concerné. L'activité de DBV Technologies est sujette aux facteurs de risques soulignés lors de l'enregistrement de ses documents signés par l'Autorité des Marchés Financiers.

Contacts DBV Technologies

David Schilansky

Chief Financial Officer

DBV Technologies

Tél. : +33(0)1 55 42 78 75

david.schilansky@dbv-technologies.com

NewCap.

Financial Communication and investor relations

Emmanuel Huynh / Alexandra Schiltz

Tél. : +33(0)1 44 71 94 94

dbv@newcap.fr

ALIZE RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol

Tél. : +33(0)6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com